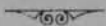


893

*Hommage de l'auteur*

Congrès International d'Anthropologie et  
d'Archéologie préhistoriques.

Compte Rendu de la XIV<sup>me</sup> session  
Genève, 1912.



W. DEONNA.

**Nécropoles ibériques.**

**Fibule de Luzaga.**

Bibliothèque Maison de l'Orient



135648

## NÉCROPOLES IBÉRIQUES

*M. W. Deonna.* — **Fibule de Luzaga.** — Le marquis de Cerralbo pense que la fibule au cavalier<sup>1</sup> était décernée en prix au vainqueur des lutttes équestres lors des grandes fêtes des Celtibères, et que la tête humaine figurée devant le cheval est celle du vaincu.

Je crois que l'on peut rattacher ce monument à la série récemment étudiée par M. A. Reinach<sup>2</sup>. Cet auteur a réuni les textes et les documents figurés prouvant chez divers peuples de l'antiquité, mais spécialement chez les Celtes, l'existence du rite barbare de conserver comme trophée et comme relique la tête coupée du vaincu. Diodore constate cet usage chez les Ibères,

<sup>1</sup> Cf. p. 614, fig. 16.

<sup>2</sup> Le pilier d'Antremont, *Rev. arch.*, 1912, II, p. 216 sq.; Le rite des têtes coupées chez les Celtes, *Rev. hist. des relig.*, 1913, p. 41 sq.; Les têtes coupées et les trophées en Gaule, *Rev. celtique*, 1913, p. 38 sq. M. Reinach annonce divers autres travaux sur ce sujet.

sans doute les Celtibères, dès 409<sup>1</sup> : n'est-on pas en droit, en prenant acte de ce texte, de penser que la fibule de Luzaga, postérieure au IV<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>, rappelle cette pratique, et ceci avec d'autant plus de vraisemblance qu'il existe en Gaule nombre de monuments analogues unissant des cavaliers ou des chevaux seuls à des têtes coupées<sup>3</sup>. images qui, M. Reinach l'a montré, doivent être mises en relation avec le rite étudié.

Nul doute que dans l'étude qu'il annonce sur « Les origines du Klapperstein et le Gorgoneion », M. Reinach n'examine si la Grèce n'a pas connu, elle aussi, ce rite barbare de la décapitation ; en attendant qu'il nous communique le résultat de ses recherches toujours si documentées, je profiterai de l'occasion pour signaler ici les rapports que j'entrevois, dans cette contrée, entre cet usage et certains monuments figurés.

Hérodote raconte que les habitants d'Amathonte en Chypre, refusant de suivre contre les Perses Onésilos, prince de Salamine, le tuèrent et lui coupèrent la tête qu'ils suspendirent à la porte de leur ville<sup>4</sup>. On dira que les gens d'Amathonte n'étaient pas Grecs, et qu'au contraire ils prouvèrent toujours leur origine orientale par leur opposition au parti hellénique<sup>5</sup>.

Mais la légende de Persée décapitant la Gorgone, celle d'Orphée, mis en pièces par les Ménades, et dont la tête, entraînée par les flots jusqu'à Lesbos, y prophétisait<sup>6</sup>, celle

<sup>1</sup> XIII, 57.

<sup>2</sup> Déchelette, *op. l.*, II, 2, p. 691.

<sup>3</sup> *Rev. arch.*, p. 227; *Rev. hist. rel.*, p. 44 sq. Sur le pilier d'Antremont, on voit un cavalier dont la monture porte une tête humaine attachée à son poitrail, comme sur la fibule de Luzaga. *Ibid.*, p. 45, 47.

<sup>4</sup> V, CXIV.

<sup>5</sup> Heuzey, *Figurines de terre cuite*, p. 115.

<sup>6</sup> *Dict. des ant.*, s. v. Orphée, p. 242; tête coupée d'Orphée sur une peinture de vase, p. 245, fig. 5434; Pfister, *Der Reliquienkult im Altertum*, I, p. 322; II, p. 521; Furtwängler, *Antike Gemmen*, III, p. 245 sq.

d'Achille égorgeant Troïlos <sup>1</sup> et brandissant la tête de l'enfant <sup>2</sup>, celle de Néoptolème agitant la tête d'Asryanax <sup>3</sup>, celle de Penthée, déchiré par les Bacchantes, et dont Agavé pique le chef ensanglanté au haut du thyrsé dionysiaque, puis encore les allusions nombreuses des poètes tragiques à la coutume du *μασχαλισμός* <sup>4</sup>, conservent, sous une forme mythologique, le souvenir d'une époque reculée où l'usage de mutiler l'ennemi mort, pour l'affaiblir et pour se procurer à soi-même une amulette puissante, était connu en Grèce.

Au V<sup>e</sup> siècle toutefois, il était abandonné. Lors des guerres médiques, si les Chypristes le pratiquaient encore, les Grecs du continent s'y refusaient. Quand Lampon d'Egine conseilla à Pausanias d'imiter la conduite des Perses vis-à-vis de Léonidas, c'est-à-dire de couper la tête de Mardonios et de l'exposer au poteau d'infamie, le roi n'y consentit pas, pour ne pas outrager un mort et ne point imiter les barbares si méprisés <sup>5</sup>.

Quelle importance cette constatation peut-elle avoir au point de vue de l'art figuré en Grèce, indépendamment des monuments qui illustrent les légendes citées plus haut ?

Qu'on se rappelle les croyances attachées à la tête, qui, pour les anciens comme pour les primitifs actuels, est le siège de la force vitale. N'est-ce pas cette idée qui explique la décapitation du cadavre, dès l'âge paléolithique <sup>6</sup>, peut-être celle

<sup>1</sup> Cf. vase corinthien, *Jahrbuch d. kais. deutch. Instit.*, 1890, V, p. 247, fig.

<sup>2</sup> De Ridder, *De l'idée de la mort en Grèce*, p. 65, référ.; Pottier, *Catal. des vases antiques*, III, p. 554.

<sup>3</sup> *Journal of hell. Studies*, 1894, pl. IX, p. 173; Pottier, *op. l.*, III, p. 995.

<sup>4</sup> De Ridder, *op. l.*, p. 64 sq., référ.

<sup>5</sup> Hérodote, IX, 79; de Ridder, *op. l.*, p. 56-7, 79.

<sup>6</sup> *Compte rendu du XIII<sup>e</sup> Congrès d'Anthropologie et d'Archéol. préhist.*, I, p. 158; Begouen, Quelques observations sur la décapitation aux temps préhistoriques, *Bulletin Soc. préhist. franç.*, 1912, mars.

de certaines statuettes d'animaux de la même époque <sup>1</sup>; la présence, dans des tombes égyptiennes, de têtes isolées en pierre, à propos desquelles M. Naville <sup>2</sup> rappelle la vieille coutume égyptienne de la décapitation du mort, qui a laissé des traces à l'époque historique <sup>3</sup>; peut-être même le curieux agencement de certaines figurines néolithiques de Thessalie, dont la tête mobile, en pierre peinte, s'emboîte dans un corps d'argile <sup>4</sup>, et qui sont les ancêtres des statues acrolithes de la Grèce...

Le vainqueur conserve comme un fétiche la tête de son ennemi, et, en l'utilisant comme d'une coupe, il cherchera à s'en assimiler la valeur <sup>5</sup>: ce qui explique l'existence, dès les temps les plus anciens <sup>6</sup>, des crânes servant de vases à boire.

On a remarqué que cette croyance explique aussi l'origine des chefs-reliquaires du moyen âge, comme des vases allemands de l'âge du fer, en forme de visage <sup>7</sup>.

\* \* \*

Or, dans l'art de la Grèce préhellénique et hellénique, on connaît un certain nombre de monuments qui unissent le récipient et la tête humaine isolée.

Une tasse en argent, de Mycènes, montre sur son pourtour une série de têtes barbues <sup>8</sup>. M. Milani, l'apôtre de la religion

<sup>1</sup> L'*Anthropologie*, 1912, p. 301.

<sup>2</sup> *Les têtes de pierre déposées dans les tombeaux égyptiens*, 1909. Cf. *Rev. hist. rel.*, 1913, p. 19.

<sup>3</sup> Wiedemann, *Die Leichenköpfung im alten Aegypten*, *Orientalistische Literaturzeitung*, 1908, p. 112 sq.; de Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, II, p. 203 sq. Sur divers monuments, le sculpteur n'a plus compris qu'il s'agissait de corps décapités.

<sup>4</sup> Wace-Thompson, *Prehistoric Thessaly*, p. 41, 43, 49, fig. 25, 52, fig. 28 g. *Rev. hist. rel.*, 1913, p. 43, 48 (Scythes, Gaulois, Huus, Bulgares, etc.).

<sup>5</sup> Breuil-Obermaier, *Crânes préhistoriques façonnés en coupes*, 1909; *L'homme*, III, 1886, p. 37 sq.

<sup>7</sup> Hoernes, *Natur- und Urgeschichte des Menschen*, II, p. 428.

<sup>8</sup> *Eph. arch.*, 1888, pl. VII; Perrot, *Hist. de l'Art*, VI, p. 381, fig. 812; Stais, *Collection mycénienne*, p. 77, fig. n° 2489; cf. *Jahrbuch*, 1907, p. 90 sq.

prébabélique, a reconnu en elles des « larves dactyliques »<sup>1</sup>; tout au plus pourrait-on invoquer en faveur de son étrange assertion ces têtes surmontant un corps de serpent, ou un bâton, qui sont les Mânes dans l'art égyptien<sup>2</sup>. Je préfère rapprocher de la tasse mycénienne des vases péruviens, ornés comme elle de têtes isolées, en relation évidente avec les sacrifices humains<sup>3</sup>, et croire que les têtes du vase de Mycènes rappellent avec une valeur prophylactique<sup>4</sup> la décapitation du vaincu. Pourra-t-on en dire de même d'autres vases, où sont peintes des têtes, par exemple de celui bien connu appartenant au style du Phalère<sup>5</sup>? Je ne sais trop; en tous cas, ce motif, qui apparaît plus tard encore dans la céramique grecque, n'a bientôt plus qu'un rôle décoratif<sup>6</sup>.

On sait aussi que l'origine des vases en forme de tête humaine remonte très haut : l'art égéen les connaît<sup>7</sup>, avec les nombreux récipients en forme de tête d'animal<sup>8</sup>, avant que l'archaïsme grec ne les eût multipliés. Leur rôle religieux et prophylactique est certain<sup>9</sup>, et peut-être a-t-il été déterminé par les raisons indiquées plus haut, la tête fétiche qui servait de coupe ayant été transposée en art, tout comme aujourd'hui

<sup>1</sup> *Studi e Materiali*, III, p. 80-1, fig.

<sup>2</sup> Lefébure, Le double psychique, *Mélusine*, XI, 1912, p. 385 sq.

<sup>3</sup> *Comptes rendus Acad.*, 1910, p. 110 sq., fig. 1. Les têtes coupées et les corps décapités jouent un rôle important dans l'ornementation de cette céramique, comme dans l'art mexicain (p. 112 sq.).

<sup>4</sup> *Jahrbuch*, 1907, p. 94-5.

<sup>5</sup> *Ibid.*, II, 1887, p. 46-7.

<sup>6</sup> Ex. tête d'éphèbe, sur un lécythe aryballique, *Mon. ant.*, 14, p. 832, fig. 42; *Jahrbuch*, 1907, p. 92 sq., 103 sq.; Heuzey, Têtes de femmes sur des vases peints, *Mon. Grecs*, II, n° 14-6, p. 25 sq.; Kurth, Ueber die Bedeutung der sogenannten Busti in der Vasenmalerei, *Néapolis*, I, 1913, p. 48 sq.; Pottier, *Catal. des vases*, III, p. 767.

<sup>7</sup> Ex. vase des Phaestos, Maraghianni, *Antiquités crétoises*, II, pl. L; Baumgarten, *Die hellenische Kultur* (3), p. 41, fig. 46; Poulsen, *Der Orient und die frühgriech. Kunst*, p. 98 (le type à double tête apparaît déjà); *Jahrbuch*, 1907, p. 90 sq.

<sup>8</sup> *Dict. des ant.* s. v. Rhyton; Karo, Minoische Rhyta, *Jahrbuch*, 1911, p. 249 sq.

<sup>9</sup> Karo, *l. c.*; Pottier, *Mém. de la Délégation en Perse*, XIII, p. 55.

encore les habitants des îles Salomon, pour ne citer qu'un exemple, attachent à la proue de leurs pirogues les têtes coupées qu'ils ont récoltées dans leur chasse, ou bien en sculptent l'équivalent à la même place<sup>1</sup>. Le sens primitif a dû se perdre de bonne heure, et se compliquer d'idées accessoires<sup>2</sup>; mais je serais disposé à croire que les céramistes grecs, en modelant leurs vases en forme de tête humaine, ne faisaient que continuer inconsciemment en art la coutume dont leur mythologie avait conservé des traces, et que le roi Pausanias réprouvait comme barbare.

<sup>1</sup> Ex. Comte Festetics de Tolna, *Chez les Cannibales*, 1903, p. 294, etc.

<sup>2</sup> Pottier, *l. c.* M. Pottier pense que la partie isolée (tête, etc.) n'est qu'une simplification du corps entier, comme M. Naville le croit aussi des têtes de pierre déposées dans les tombes égyptiennes, *op. l.*, p. 11.

On notera que dans les vases à double tête opposées apparaît aussi l'idée d'ubiquité spatiale et temporelle, que j'ai étudiée ailleurs, *Unité et diversité*, *Rev. arch.*, 1913; A propos du Zeus Stratios, *ibid.*, 1913; Simultanéité et succession, *Rev. d'Ethnographie et de Sociologie*, 1913.